

Janvier
2021



Le Girouard

Bulletin Municipal



www.girouard85.com



Édito

DU MAIRE

Chères Girouardaises et Chers Girouardais,

Vous avez entre les mains le premier bulletin que vous propose la nouvelle équipe municipale.

Toutes et tous, nous avons œuvré afin de vous présenter une synthèse du travail effectué depuis notre prise de fonction, mais également des éléments de bilan de la situation telle que nous l'avons appréhendée.

La nouvelle équipe municipale a pris à bras le corps les dossiers en cours, notamment les projets structurants que sont l'aménagement du centre-bourg et le « commerce ». Les compétences de chacun ont permis d'accompagner au mieux ces chantiers : un zoom particulier leur est consacré.

Il nous a fallu également faire face à des contingences pas toujours simples, notamment en matière de gestion des ressources humaines.

Aujourd'hui, nous avons une meilleure visibilité des affaires de la commune, même si de nombreux points restent à éclaircir.

Les tâches qui nous attendent sont nombreuses : valorisation du patrimoine naturel du Girouard, réflexion sur nos bâtiments communaux, école...

Avant de nous tourner vers l'année nouvelle, je veux encore une fois remercier celles et ceux qui nous ont accordé leur confiance en mars dernier pour conduire les destinées de la commune.

L'année 2020 restera dans les mémoires comme une période tourmentée et particulièrement difficile, eu égard à la crise sanitaire. Celle-ci ne nous a pas permis de vous rencontrer et d'échanger avec vous lors de la réunion publique initialement prévue le 26 novembre dernier et nous le regrettons.

Ce n'est que partie remise et un nouveau rendez-vous vous sera proposé dès que possible.

Toutes et tous, nous devons rester mobilisés, unis et solidaires, à l'écoute des autres, de nos proches, famille et amis.

**Toute l'équipe se joint à moi pour vous souhaiter
le meilleur pour 2021.**

Tous nos vœux vous accompagnent.

*Bien à vous,
Jacques Rubille*



- 02 |  ÉDITO
- 03 |  ZOOM SUR...
- 09 |  ENVIRONNEMENT
- 10 |  ENFANCE - JEUNESSE
- 13 |  VIE CULTURELLE
- 14 |  SOLIDARITÉ
- 18 |  ASSOCIATIONS
- 22 |  PAROISSE
- 23 |  RENDEZ-VOUS
- 24 |  INFOS PRATIQUES

Retrouvez le plan du bourg et des lieux-dits de la commune (recto / verso) en page centrale du bulletin.



Zoom SUR...

LE CONSEIL MUNICIPAL



Membres	Commissions municipales - Groupes de travail	Commissions intercommunales
Jacques RABILLÉ	Président des commissions municipales	Finances / Plan Climat - Air - Énergie / Tourisme
Sandrine DECROCK Vice-présidente	Bâtiments et propriétés communales et Aménagement, promotion du territoire et économie	Aménagement - Urbanisme - Habitat - Logement
Olivier HAQUETTE Vice-président	Vie culturelle, communication et patrimoine et Enfance, jeunesse, vie scolaire et restaurant scolaire	Réseaux des bibliothèques - Civisme Petite enfance - Parentalité Accueil de mineurs
Cécile GUILLOTEAU Vice-présidente	Vie associative et Vie sociale, solidarité et citoyenneté	Action sociale - Prévention - Santé
Raphaël MOUSSET Vice-président	Voirie rurale et sentiers et Finances et Ressources Humaines	Développement économique / Voirie et réseaux
Stéphanie BOURON	Référente gestion cimetière	Communication
Laurence VIOLEAU	Gestion cimetière	Collecte et traitements des déchets
Nicole CHATELIER	Gestion cimetière	Prévention routière
Nadine MOUSSET	Référente vérification des équipements de sécurité	Affaires scolaires : restaurant et transports
Olivier RIALLAND	Référent du groupe d'étude du P'tit Val Gaillard	Plan Climat - Air - Énergie
Olivier GRIT	Délégué à l'urbanisme et à la voirie	Développement numérique Mobilités - actions pour la nature
Eric FAVREAU	Délégué à l'urbanisme et à la voirie	
Grégory MATHÉ		Equipements sportifs

LE RÔLE DES ÉLU·E·S

Le Maire, élu par les conseillers municipaux, est investi d'une double mission :

- Il représente l'État sur la commune (formalités administratives, organisation des élections...) et est, à ce titre, officier d'état civil (mariages, décès...) et de police judiciaire.
- Il est chargé de faire exécuter les décisions du conseil municipal, d'engager les dépenses (au-delà d'un certain montant,

ces dépenses font l'objet d'une délibération) et de signer les contrats. Il est le responsable des services municipaux dont la gestion est confiée au secrétaire de mairie.

Les adjoints composent, avec le Maire, la municipalité. Le Maire leur délègue des domaines de compétences pour agir en son nom.

Les conseillers municipaux décident, par leur vote en conseil, les orientations et la politique de la municipalité impulsées par le Maire.



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Aménagement du centre-bourg

Le marché de travaux a été lancé par l'ancienne municipalité. Il a été nécessaire pour notre équipe de s'approprier le dossier, de comprendre les enjeux d'un tel aménagement, de gérer un appel d'offres déjà réalisé lors de notre installation et de décrypter les dossiers de demande de subvention.

Nous avons fait face à de nombreux aléas dus à des travaux non étudiés et non chiffrés dans la phase étude :

- L'abattage du pin dans le parc du château : la croissance de cet arbre a endommagé le mur d'enceinte et les racines ont atteint le parking.



- La réfection du mur d'enceinte du château : le pin a poussé le mur. De grandes fissures étaient présentes, le mur menaçait de s'écrouler.



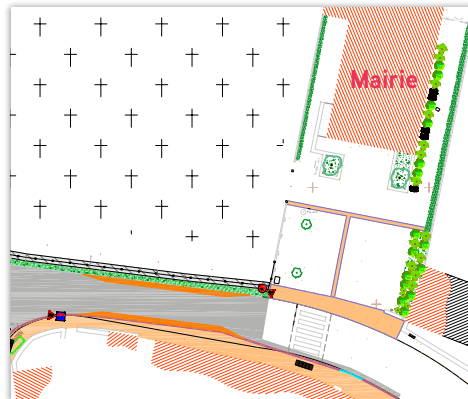
- La création du mur de soutènement et de clôture du parking de l'église.
- Le déplacement de l'arrêt de bus : ce dernier avait été prévu devant les entrées des maisons existantes, ce qui a nécessité un ajustement du programme avec des busages et de l'enrobé supplémentaire.
- La reprise de la voirie (Eteissière / route de Nieul - rue de la Sainte Emilienne) : malgré les investigations réalisées au moment de l'étude, le bureau d'études, qui accompagne la



collectivité dans ces travaux, avait préconisé la réfection du tapis d'enrobé. Ce point n'avait pas été pris en compte par l'ancienne municipalité. Nous avons fait le choix d'intégrer ces travaux car, à terme, la route se serait dégradée. Une partie de la structure de la chaussée était en mauvais état. Elle a été reprise avec des purges ponctuelles, avec un remblaiement en matériaux de carrière et une grave bitume. Nous avons privilégié une cohérence de l'aménagement.

- Seul l'aménagement des entrées de maison côté impair, rue de la Sainte Emilienne, était prévu au marché. Dans un souci d'homogénéisation le traitement des entrées des maisons côté pair a été réalisé. Aucun passage de caméra dans le busage d'eau pluviale n'avait été programmé. Or, nous avons constaté que ce dernier était non conforme sur un tronçon d'une cinquantaine de mètres, rue de la Sainte Emilienne. Il a donc été nécessaire de prévoir sa reprise, en partie.
- Pour un entretien plus facile, il a été appliqué un sable ciment sur le cheminement piétonnier, et non un sablage traditionnel.

Par ailleurs, l'équipe a fait le choix de ne pas réaliser le cheminement piétonnier, prévu au marché, le long du cimetière. En effet, nous ne comprenions pas l'intérêt de créer un abaissement du mur en pierre afin de réaliser une liaison douce non accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR) et en situation de handicap (PSH) en raison des escaliers imaginés en entrée et en sortie de cette liaison. Nous nous interrogeons en outre sur la pertinence de ce cheminement avec vue sur les pierres tombales, sachant que l'aménagement de la rue du Stade permet l'accès PMR - PSH de l'autre côté de la voie.



L'aménagement d'une esplanade avec marches devant la Mairie n'a pas non plus été retenu. En effet, nous pensons qu'il est nécessaire d'avoir une vision globale de ce qui peut être réalisé sur cet espace : parking de part et d'autre de la mairie et devenir de la maison sise 3 rue du stade.

Cette maison, acquise en 2019, a fait l'objet d'une démolition intérieure par l'ancienne municipalité. Aucun projet n'avait été défini quant au devenir de ce bâtiment. Nous avons eu la désagréable surprise, en août dernier, de constater l'effondrement de la toiture. Le site a été sécurisé mais, au vu de l'étendue des dégradations et des infiltrations dans les murs, nous envisageons dans les prochains mois de procéder à sa démolition.



Lotissement « Les Hauts de la Ciboule »

Le lotissement « Les Hauts de la Ciboule », situé à l'Etessière, compte 37 lots de 234 à 589 m², dont certains affectés à du logement locatif (4 d'entre eux sont destinés à Vendée Logement pour du logement social).

34 lots sont déjà réservés. Les parcelles sont en vente au tarif de 75€ le m². Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter l'accueil de la Mairie.

Les travaux de ce lotissement ont nécessité l'extension du réseau d'assainissement, route de l'Etessière, avec la création d'un poste de refoulement dans le bas du village. La Communauté de Communes du Pays des Achards, compétente en matière d'assainissement collectif, a piloté ces travaux. Nous avons dû compléter ceux-ci par la réalisation de l'exutoire du réseau pluvial. Un fossé sera créé le long du cheminement du P'tit Val Gaillard.



Note

Le lotissement « Les Hauts de la Ciboule » se trouve impacté par la nouvelle réglementation de la loi ELAN.

Il s'agit d'une étude liée au risque de mouvement de terrain des sols argileux. Les arrêtés définissant le contenu de l'étude sont parus au Journal Officiel les 6 et 9 août 2020.

Le vendeur doit produire l'étude géotechnique pour les terrains se trouvant dans une zone d'aléa moyen et

dans une zone d'aléa fort.

13 lots sur 37 sont en aléa moyen et nécessitent donc une étude géotechnique préalable.

L'entreprise retenue pour réaliser cette étude est intervenue fin novembre. Elle a restitué son rapport à la mi-décembre. Les ventes jusqu'alors mises en suspens vont pouvoir se concrétiser.



Les arrêtés et les autorisations d'urbanisme sont consultables en mairie.

Tout savoir sur le déploiement de la fibre Vendée Numérique (FttH)* au Girouard

La fibre optique arrive sur la commune au cours de l'année 2022.



Plus d'infos sur le site internet de la commune www.girouard85.com.

*FttH : Fiber to the Home = Fibre pour les particuliers

PLUiH

L'ensemble du Plan Local d'Urbanisme intercommunal et de l'Habitat est consultable sur le site de la Communauté de Communes :

www.cc-paysdesachards.fr/le-pays-des-achards/les-grands-projets/44-plan-local-durbanisme-intercommunal-et-de-lhabitat-pluih.html

Si vous avez un projet à court terme et besoin de précisions, vous pouvez prendre rendez-vous directement auprès du secrétariat de la Communauté de Communes : 02 51 05 94 49.



BÂTIMENTS ET PROPRIÉTÉS COMMUNALES

Commerce bar - restaurant - hôtel - épicerie

La création d'un bar, restaurant, épicerie et chambre de tourisme, place Saint Généreux, a été décidée par l'ancienne municipalité. Lors de notre installation, en mai 2020, nous n'avons pu que constater l'avancée des travaux. A notre grande surprise, les conclusions de la chambre de commerce de l'industrie mettent en avant la non viabilité de ce projet en l'état, du fait notamment de la position géographique du Girouard à l'écart des axes routiers. L'étude réalisée en 2017 par l'agence Sophie BLANCHET, considère que la zone de chalandise d'un commerce se limitera à la population girouardaise. Celle-ci étant de 1 000 habitants, le potentiel réel s'établit à 385 personnes. La mise en place d'un tel projet nécessitera donc un soutien fort de la collectivité, avec la mise à disposition des murs à un prix attractif. Le projet ne prévoit en outre pas de logement, mais seulement un espace dédié à l'exploitant de 20 m², en RDC et comportant la baie de brassage.

Un contact avait été engagé par l'ancienne municipalité avec Logis de France. Dès octobre 2019, il a été souligné que le bâtiment ne répondait pas aux exigences du concept des Auberges de Pays (marque commerciale du groupe Logis de France). En effet, les travaux étant déjà engagés, les modifications demandées ne pouvaient pas être prises en considération, selon l'architecte en charge de ce dossier, M. VALLEE. Ne pouvant répondre au cahier des charges imposées, la collectivité n'a alors pas souhaité continuer cette collaboration.

Notre équipe s'attèle à travailler sur un appel d'offre reprenant le bâtiment tel qu'il a été conçu. Cela afin de trouver une gérance en adéquation avec les besoins de la collectivité et l'outil de travail pouvant être mis à disposition. Notre objectif est de travailler en collaboration avec un porteur de projet, d'échanger et d'avancer en concertation sur un projet viable. La tâche n'est pas aisée, mais nous mettrons tout en œuvre afin de trouver une ou des solutions humainement acceptables pour un gérant, et assurant a minima une rentabilité financière.



Un état des lieux du cimetière



La gestion des cimetières incombe à la commune. Chaque commune dispose d'au moins un cimetière comprenant un terrain consacré à l'inhumation des morts et, dans les communes de plus de 2 000 habitants, d'au moins un site cinéraire destiné à l'accueil des cendres des personnes décédées dont le corps a donné lieu à crémation. Notre cimetière ne dispose pas d'un tel jardin du souvenir. Nous souhaitons étudier cette possibilité dans les années à venir.

La sépulture dans le cimetière d'une commune est due :

- aux personnes décédées sur son territoire,
- à celles qui sont domiciliées sur son territoire,
- à celles qui ont une sépulture de famille sur le territoire de cette commune,
- ainsi qu'aux Français établis hors de France n'ayant pas une sépulture de famille dans la commune et qui sont inscrits sur la liste électorale de celle-ci.

Une commission est mise en place afin d'actualiser et de mettre à jour le registre du cimetière. Stéphanie BOURON en est la référente. Un inventaire complet des concessions est en cours.

Nous tenons à remercier l'ensemble des personnes qui ont pris contact avec la mairie, à la suite de la mise en place des panneaux dans le cimetière. Nous avons pu, d'ores et déjà, recueillir un certain nombre d'informations nous permettant d'avancer sur ce dossier.

Nous restons à votre entière disposition au
02 51 46 61 56, par mail à mairie@legirouard.fr

VOIRIE RURALE ET SENTIERS

Depuis sa prise de fonction, en mai 2020, la commission est allée à la rencontre des habitants des hameaux et a effectué un état des lieux des routes et sentiers. Parallèlement, elle a, avec l'aide de l'agent technique, recensé les entreprises intervenant sur la commune et assurant l'entretien des espaces verts (l'entreprise Contact) et des buissons (l'entreprise Prouteau). Un contact a été pris avec ces dernières pour organiser une planification annuelle des travaux.

Rapidement, des riverains et des agriculteurs nous ont sollicités pour faire part de certains désagréments. Le bilan a fait apparaître, par exemple, de nombreux fossés non curés, des busages en mauvais état ou non entretenus depuis plusieurs années, des chemins et des buissons nécessitant un élagage conséquent.

Nous avons donc, au cours du second semestre 2020, organisé les travaux urgents :

- Débouchage de buses et curage de fossés à la Chancelière, à la Belle Eugénie, à la Rabatelière et à la Gendronnière,
- Mise en place de permission de voirie pour busage de fossés de maisons d'habitation comme à La Belle Eugénie et à la Gendronnière,
- Passages de caméra (compétence communautaire) dans certains réseaux bouchés (rue de la Sainte Emilienne et route de la Belle Eugénie),
- Remplacement du réseau d'eau potable alimentant deux logements communaux,
- Reprise des travaux d'écoulement des eaux pluviales avec un allongement des trottoirs, mise en place de caniveaux et de grilles, et un reprofilage de la route à la Bourie,
- Réfection totale du chemin de l'Aulière, à la suite de fortes dégradations dues aux intempéries du printemps dernier,



- Réfection de chemins comme celui des Mottes, conjointement avec la commune des Achards.

Nombre de ces divers entretiens et travaux ne pourraient se faire sans l'appui et la compétence des services concernés de la Communauté des Communes du Pays des Achards. Un budget annuel nous est attribué, en ce sens, pour l'entretien de certains réseaux hors agglomération, tandis que ceux en agglomération restent à la charge de la commune. Un règlement de voirie et un groupement de commandes ont été créés par les services de la CCPA, dans un but économique et d'uniformisation des réseaux sur l'ensemble du territoire communautaire. Par délibération, la commune du Girouard vient d'y adhérer.

L'aménagement du centre bourg a permis de créer plusieurs secteurs piétonniers et des zones de ralentissement pour une meilleure sécurisation. L'équipe municipale a fait le choix de conserver les zones existantes limitées à 30km/h. Nous souhaitons poursuivre ce schéma en effectuant, en 2021, un test de ralentissement route de Sainte-Flaive-des-Loups, et un test de sens unique de circulation en sortie de bourg, route de Grosbreuil (RD80). En fonction des résultats, une mise en place sera proposée pour 2022. La sécurité de chacun est une des priorités de l'équipe municipale.

L'ensemble de la commission travaille également à l'élaboration d'un programme d'entretien pour 2021, selon les axes majeurs suivants :

- procéder aux travaux nécessaires par l'embellissement de nos sentiers, qui reflètent notre patrimoine,
- respecter les budgets annuels consentis,
- poursuivre les entretiens courants (*reprise d'une partie de la voirie à la Rabatelière, étude de tronçons de croisement route de la Belle Eugénie...*).

DEUX NOUVEAUX VISAGES À LA MAIRIE

Deux nouveaux agents ont pris leurs fonctions à la Mairie. Clarisse PASTEAU occupe, depuis le 19 octobre, le poste de secrétaire de mairie en remplacement de Claudine LERAY. Elle a acquis sa formation professionnelle à l'ICES de La Roche-sur-Yon en suivant une licence de Droit puis a poursuivi son cursus à Toulouse, en suivant un Master 1 Droit Public et un Master 2 Droit des Collectivités territoriales.

Après avoir été contractualisée par le service Missions Temporaires du Centre de Gestion 85, à l'accueil de la mairie, de juillet à septembre, Gaëlle GOUY a été recrutée dans le cadre de la création d'un contrat Pec (Parcours emploi compétence), le 7 octobre, pour gérer l'accueil physique et téléphonique, l'état civil et l'urbanisme.

Toute l'équipe souhaite la bienvenue à Clarisse et à Gaëlle et une bonne continuation à Claudine dans ses nouvelles fonctions.



Sébastien CHABOT (agent technique),
Clarisse PASTEAU (secrétaire de mairie), Gaëlle GOUY (chargée d'accueil),
Delphine JOLLY (bibliothèque et agence postale)
et Angéline RAVON (communication, culture, patrimoine).

SERVICES TECHNIQUES : ACQUISITION D'UN VÉHICULE UTILITAIRE

La commune a fait l'acquisition d'un utilitaire Renault Kangoo équipé du kit de matériel de sécurité (gyrophare, bande zebra, tri flash led...) destiné à Sébastien CHABOT, l'agent technique, afin de remplacer l'ancien véhicule très âgé et devant faire l'objet de nombreuses réparations.



Opérations d'ordre de transfert entre sections
(amortissement, écritures comptables, vente de biens)
191 689,98 €

Virement section investissement
127 497,61 €

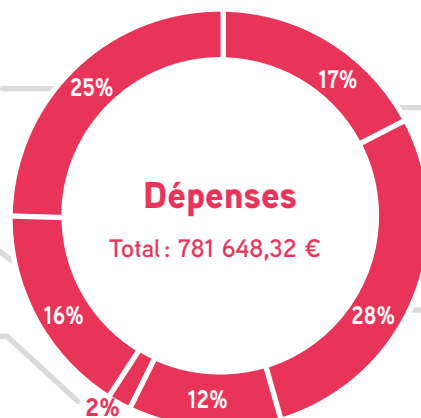
Charges financières
(intérêts des emprunts)
14 528,67 €

Atténuation de produits
91 961,40 €

Produits exceptionnels (vente de biens)
168 141,22 €

Autres produits de gestion courante (locations)
19 267,93 €

Dotations de l'État et participations
171 691,03 €



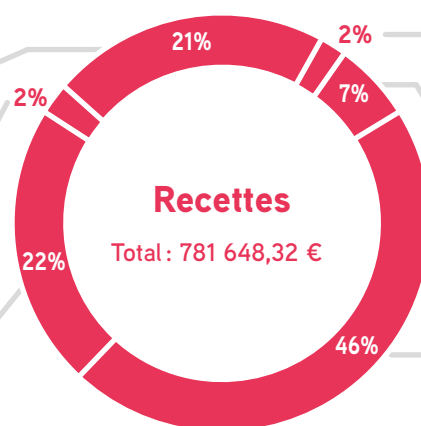
Charges à caractère général
(achats : matériel, énergies, fournitures..., services : maintenance, telecom..., taxes et impôts)
136 188,62 €

Charges de personnel et indemnités élus
219 782,04 €

Atténuation de charges
12 359,34 €

Produits des services du domaine et ventes diverses (location de salles, régie de journaux, compensation transfert de compétences avec la CCPA, participation de la Poste...)
51 489,54 €

Impôts et taxes
(taxes d'habitation, foncières, dotations de solidarité communautaire...)
358 699,26 €



ÉTAT CIVIL



Bienvenue les bébés

Ilona QUAIREAU	13 janvier	Luna RODRIGUEZ	15 juin
Alban MABILAIS	16 janvier	Paula LIZEAU	14 septembre
Maria DELACOURT	3 mars	Maxence DURANDET	17 septembre
Lexy TARRAZON	16 avril	Mathéo BROSSAY	24 septembre
Noëlan GODART	24 avril	Owen LE LIVEC	14 octobre
Thiego GUEDON	22 mai	Clémence LUCAS	14 novembre
Adèle BENTO	14 juin		

Ils se sont unis

MARIAGE

Mathieu MOUSSET et Sandra GAUVRIET 27 juillet

PACS

Vincent BARON et Nathalie TESSIER 20 février

Alexandre VOET et Sonia HERBERT 2 septembre

Jean-Batiste PISANI et Séverine PONDEVIE 26 octobre

Ils nous ont quittés

Roger LEFORT 21 janvier

Brigitte BETTIOL 17 juillet

Daniel LAUMONIER 13 août

Alice ROCHÉ, épouse DIEU 7 septembre

Pierre HONORÉ 15 octobre

Christiane OUTERLEYS, épouse JOUBERT 30 novembre

Jacqueline LHÉRITEAU, épouse DURANTEAU 19 décembre

EXPRESSION DES ÉLU·E·S DU GROUPE DE L'OPPOSITION

Un espace doit être réservé au groupe d'opposition dans les publications des communes de 1 000 habitants et plus (article L.2121-27-1 du Code Général des collectivités territoriales - 1^{er} mars 2020). Le groupe n'a pas souhaité s'exprimer.



SENTIERS DE RANDONNÉE

Obtention du nouveau label départemental pour le sentier de la Vallée de la Ciboule



Dans le cadre de son schéma de développement touristique, le Département de la Vendée mène, depuis 2018, une action de valorisation des sentiers de randonnée pédestre par la création d'un label départemental. Pour cela, il s'est associé au Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Vendée, Vendée Tourisme et certaines communautés de communes pour établir une grille de notation.

Le sentier de la Vallée de la Ciboule vient de recevoir ce label. Il répond en effet aux prérequis : moins de 30% de goudron, intérêts paysagers et patrimoniaux, qualité du balisage et de l'entretien. Ayant obtenu une très bonne note lors de l'expertise, il fait même partie des « coups de cœur » du département.

En parallèle, ce sentier est aussi inscrit au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée) qui vise à protéger les chemins ruraux.

Une convention de projet tutoré a été signée avec l'Université d'Angers. Trois étudiants de la Licence professionnelle « Aménagement paysager » - Manon Langlais, Clément Cirou, Rémi Richard - réalisent un audit paysager du sentier pédestre du P'tit Val Gaillard. Cette recherche a plusieurs objectifs :

1. Restructurer l'espace disponible. A partir de l'ensemble des emprises désormais propriété de la commune, il s'agit de définir et de réaffirmer les fonctions et les usages des différents espaces (stationnement, espace ludique, lieu de rassemblement...)
2. Renforcer la composition et la perception du site. En s'appuyant sur l'existant, peut-on développer la médiation (nouvelles thématiques, supports dynamiques...), améliorer l'accessibilité et réfléchir à l'ouverture du paysage en dégagant des vues et en envisageant des plantations complémentaires ?
3. Proposer un plan de gestion de l'ensemble du site. En rapport avec les moyens humains, techniques et financiers de la commune, comment définir un plan de gestion différenciée selon les espaces, conciliant objectifs de qualité paysagère et respects des enjeux environnementaux actuels ?

L'étude, qui comprend un volet méthodologique et un volet pratique et technique, doit être rendue en mars 2021. Les étudiants profitent de

la distribution du bulletin municipal pour diffuser un questionnaire afin de mieux connaître les pratiques et les représentations de ce sentier.

Merci de participer à l'enquête !



COLLECTE DES DÉCHETS

Ordures ménagères et emballages ménagers

- Ordures ménagères : passage le mercredi – 1 collecte tous les 15 jours et 1 collecte par semaine l'été.
- Emballages ménagers : passage le jeudi tous les 15 jours.
- Trop de sacs mal triés restent sur le bas-côté. Merci de respecter le tri : seuls les emballages recyclables sont autorisés.

Tri sélectif : des bornes verres et papiers sont à votre disposition rue des Forgerons ainsi qu'à la Belle Eugénie.

Déchèteries du Pays des Achards

- Accès gratuit pour les particuliers.
- Pour accéder à la déchèterie, la carte Guideoz est obligatoire. Elle est strictement personnelle et réservée aux usagers du Pays des Achards. L'obtention de la première carte Guideoz et son encodage sont gratuits. A noter qu'en cas de perte, de vol ou de détérioration, l'obtention d'une nouvelle carte vous sera

facturée 5 €.

- Retrouvez les horaires d'ouverture des déchèteries du Pays des Achards sur le site www.cc-paysdesachards.fr, rubrique « environnement ». Tél : 02 51 05 94 49.



Stop aux dépôts sauvages !

Il est régulièrement constaté des dépôts sauvages d'ordures ménagères et d'encombrants sur le territoire et plus particulièrement au pied des points d'apports volontaires. Ces incivilités sont prises en charge par les services techniques de la commune. Ce sont donc les finances de chacun qui sont mises à contribution. Pour rappel, tout contrevenant encourt une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 € (Code pénal : article R633-6).

Un déchet en appelle toujours un autre. Chacun doit s'efforcer de ne pas être un des maillons de cet incivisme. Agissons ensemble pour un environnement préservé !



RESTAURANT SCOLAIRE

Le restaurant scolaire relève de la compétence intercommunale « Enfance-jeunesse ».

Modalités d'inscription

L'inscription est obligatoire via le portail familles de la Communauté de Communes du Pays des Achards :

cc-paysdesachards.portail-familles.net

Cet outil offre de nombreuses fonctionnalités : prévenir de la présence ou l'absence de votre enfant, consultation du règlement intérieur, tarifs, menus, consultation et paiement des factures en ligne...

Tarification des repas

Les tarifs du restaurant scolaire ont été établis comme suit pour l'année scolaire 2020/2021 :

- **3,80 €/repas enfant – forfait 4 jours.** Il concerne les enfants qui déjeunent tous les jours au restaurant scolaire. Une carence de 2 jours sera appliquée en cas d'absence.
- **4,15 €/repas enfant – occasionnel prévu.** Il concerne les enfants déjeunant occasionnellement. A noter que les présences de l'enfant doivent être enregistrées via le portail familles au moins 8 jours avant.

• **5,30 €/repas enfant – occasionnel non prévu.** Il concerne les enfants déjeunant occasionnellement mais dont la réservation n'a pas été effectuée dans le délai imparti de 8 jours.

• **1,94 €/repas enfant – repas PAI.** Il concerne les enfants ayant une allergie alimentaire pour laquelle le Projet d'Accueil Individualisé a été établi par le médecin scolaire. Dans ce cas, la famille devra fournir un panier-repas.

Depuis 2019, les restaurants scolaires du pays des Achards sont fournis dans le cadre d'un marché public par certains producteurs locaux notamment :

- Yaourt fermier : GAEC le Châtaignier à Aizenay
- Kiwis : Domaine de la Poterie à Aubigny
- Pommes et Poires : Fruits de la Terre à Mouilleron-le-Captif.

Actuellement, un travail est en cours avec des chefs de restaurants scolaires et des élus pour le renouvellement de ce marché public et faire en sorte d'incorporer plus de local et de bio dans les achats conformément aux obligations de la loi EGALIM.

Parallèlement, depuis novembre 2019, chaque restaurant scolaire propose un menu végétarien par semaine.

Contact : 02 51 62 74 95

Note

Loi EGALIM du 30 Octobre 2018 :

La loi issue des États généraux de l'alimentation poursuit trois objectifs :

- Payer le juste prix aux producteurs, pour leur permettre de vivre dignement de leur travail ;
- Renforcer la qualité sanitaire, environnementale et nutritionnelle des produits ;
- Favoriser une alimentation saine, sûre et durable pour tous.

Parmi les mesures applicables aux restaurants scolaires :

- L'obligation de proposer, une fois par semaine un menu sans viande ni poisson à compter du 1^{er} novembre 2019.
- L'obligation de servir 50 % de produits durables ou sous signes d'origine et de qualité dont 20 % de produits bio à compter du 1^{er} janvier 2022.
- La lutte contre le gaspillage alimentaire.



ACCUEIL PÉRISCOLAIRE « LES GAILLARDS »

Horaires

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 7h15 > 8h30 / 16h > 18h45

Modalités d'inscription

Le portail familles permet de réserver la présence de votre ou vos enfant(s) à l'accueil périscolaire. Pour rappel, toute présence à l'accueil périscolaire doit être indiquée via le portail jusqu'à la veille.

Tarifs

Les tarifs sont arrêtés chaque année par le Conseil Communautaire, et soumis à la réglementation CAF en matière de tarification. Ils sont consultables sur le portail familles. Les tarifs dépendent du Quotient Familial. Sans justificatif, le tarif maximum est appliqué.

Contact : 02 51 98 12 05

RAM FARANDOLE DES ACHARDS

Ressources

Ecoute

Lieux d'échanges

Animations / Appui

Informations

Sensibilisation à l'éveil de l'enfant / Soutien

Le **Relais Assistants Maternels** est un service qui accompagne dans leur quotidien, les jeunes enfants, leurs parents ainsi que les assistantes maternelles du territoire et les gardes à domicile.

Les animatrices vous accompagnent pour répondre à vos questions d'ordre administratif concernant la relation em-

ployeur/salarié.

Sur le terrain les animatrices impulsent une démarche d'animation à travers les matinées d'éveil proposées sur inscription à toutes les assistantes maternelles du territoire.

Des documents et outils sont mis à disposition des parents et des assistants maternels.

Ce service d'informations s'adresse aux (futurs) parents-employeurs et aux (futurs) assistants maternels et gardes à domicile.

En tant que lieu d'échanges, le relais s'appuie sur l'organisation de temps collectifs, de réunions à thème, de conférences, de rendez-vous individuels ou collectifs pour les parents et les professionnels de l'enfance.

Le Relais apporte un soutien et un accompagnement à la pratique des assistants maternels en leur offrant la possibilité de se rencontrer, de discuter de leurs expériences, ce qui favorise la création de liens et l'enrichissement de la pratique professionnelle.

Du côté des parents, le relais peut les accompagner dans la recherche et l'élaboration de leur projet de garde ainsi que sur la réglementation lorsqu'ils emploient un assistant maternel.

Le relais communique également des informations sur les droits ou les aides auxquelles peuvent prétendre les professionnels de l'enfance et les parents-employeurs.

Contact : RAM du Pays des Achards
Accueil du lundi au vendredi
02 72 78 10 30 / ram@cc-paysdesachards.fr



ACCUEIL DE LOISIRS « LES ACHARD'NÉS »



Le service jeunesse de la Communauté de Communes du Pays des Achards étend ses activités.

Nouveauté 2021

Les jeunes du Girouard peuvent participer à l'accueil de loisirs « Les Achard'nés » qui propose :

- Un accueil pour les 11-14 ans les mercredis de 14h30 à 17h30
- Un accueil pour les 14-17 ans les vendredis de 19h30 à 22h
- Des activités en période de vacances scolaires (sauf la semaine du 15 août et les vacances de Noël) : 1 activité par jour pour les 11-13 ans ainsi que pour les 14-17 ans. Les activités peuvent s'effectuer sur des journées entières (10h30-17h30), des soirées (16h30-23h30) ou des demies journées (horaires en fonction de l'activité).
- Le programme est diffusé environ un mois avant le début des activités.
- Des séjours d'été pour les 11-12 ans, les 13-14 ans et les 15-

17 ans. D'autres séjours peuvent être effectués sur d'autres périodes en fonction de l'envie et de l'implication des jeunes.

Les locaux et activités sont séparés pour chaque tranche d'âge et les groupes bénéficient d'animateurs dédiés.

Quatre espaces jeunes sont utilisés selon un planning défini :

- La Chapelle-Achard
- La Mothe-Achard
- Sainte-Flaive-des-Loups
- Saint-Georges-de-Pointindoux

Un ramassage en minibus ou en car s'effectue sur ces quatre communes. Le jeune peut prendre le transport quand l'activité ne se déroule pas dans sa commune. Les jeunes du Girouard peuvent prendre le transport dans la commune de leur choix. Le choix de la commune de transport est à préciser lors de l'inscription.

Inscriptions sur le portail familles : <https://cc-paysdesachards.portail-familles.net>. Vous y retrouverez également toutes les informations (règlement intérieur, fiche d'inscription, programmes d'activités...)

Contacts :

Directrice 11-14 ans - Cindy LENESTOUR :
09 67 71 58 96 - 06 42 80 94 60

Directrice 14-17 ans - Jasmine LOUINEAU :
09 67 71 58 96 - 06 48 79 19 48

achardnes@cc-paysdesachards.fr AchardNes





ECOLE PIERRE LOUIS MARIE PANNETIER

L'école Pierre Louis Marie Pannetier accueille 65 élèves répartis en trois classes. La classe de maternelle avec Mme TSCHAN, accompagnée de Ninon et Amélie ; la classe de CP-CE1-CE2 avec Mme GAUTIER et la classe de CM1-CM2 avec Mme PONTOIZEAU. L'école a la chance d'accueillir une jeune fille en service civique afin d'aider les enseignantes dans leurs projets pédagogiques et de faire vivre la bibliothèque.

Cette année, l'école a débuté l'année par un projet autour de l'école d'autrefois qui s'est concrétisé par la réalisation d'une exposition lors des journées du patrimoine. Les élèves du CP au CM2 ont apprécié découvrir l'univers du photographe Robert Doisneau.

Depuis la reprise après les vacances, tous les élèves travaillent autour du thème de la mer et en particulier, pour les élémentaires, autour du Vendée Globe. A cette occasion, ils réaliseront une exposition ouverte aux parents.

A partir de janvier, l'école mènera un projet autour de la mythologie ponctué par des débats philosophiques et des productions d'art visuel.



UNE ÉTROITE COLLABORATION ENTRE LA MAIRIE ET L'ÉCOLE

« A la découverte de ta commune... » remis aux enfants de CM1 - CM2



A l'initiative de la commission Enfance, jeunesse, vie scolaire et restaurant scolaire, le livre « A la découverte de ta commune » a été distribué en décembre aux enfants de CM1 - CM2. Le programme de ce petit livre est simple : c'est un voyage au cœur de sa commune pour découvrir à quoi elle sert et comment elle fonctionne. Au cours de sa lecture, l'enfant sera accompagné par « Léo le curieux » et par « Coco le perroquet » qui vont lui montrer que lui aussi, en tant

qu'enfant, a un rôle à jouer au sein de sa commune (Un conseil municipal des enfants est en cours de mise en place pour l'année scolaire 2020 - 2021).

pour 2021, de maintenir une enveloppe budgétaire de 100 000 € pour les investissements courants des restaurants scolaires, écoles et accueils collectifs de mineurs (achat de mobilier, linge-vaisselle, placards, petits travaux...) sur l'ensemble du territoire.

A noter que les montants sont établis en fonction du nombre d'élèves et des services proposés.

Le budget au titre des dépenses en terme de fonctionnement pour la commune (restaurant scolaire, école et accueil périscolaire) passe de 88 300 € en 2020 à 95 400 € pour 2021.

Le passeport du civisme



Le passeport du civisme a pour but l'éducation à la citoyenneté et l'implication des enfants de CM1 - CM2 dans la vie de leur commune.

Séduite par cette initiative lancée par la ville de Talmont-Saint-Hilaire en 2015, la municipalité a décidé de s'inscrire dans cette démarche pour la prochaine rentrée.

Ce passeport propose, à tous les élèves de CM1 - CM2 scolarisés sur la commune, un parcours d'un minimum de 5 actions à réaliser, individuellement ou collectivement, tout au long de l'année scolaire : s'impliquer dans une action de solidarité, participer au devoir de mémoire, parrainer un aîné...

Le passeport implique un grand nombre des habitants de la commune : enfants, parents d'élèves, acteurs associatifs, etc. En définitive, c'est toute la commune qui est impliquée dans le passeport.

Le passeport est construit par la municipalité et la CCPA, en lien avec les enseignants et alimenté par les enfants.

Travaux à l'école

- Pendant les vacances de la Toussaint, des rideaux occultants ininflammables (classés M1) conformes aux différentes normes européennes en matière de sécurité-incendie, ont été posés dans la classe des CP-CE1-CE2 de Mme GAUTIER ainsi que dans la classe des CM1-CM2 de Mme PONTOIZEAU. Montant de la pose des stores : 3 444 €.
- Réfection du mur principal de la classe de la directrice. Montant : 2 647€.
- Peinture au sol dans la cour des grands et la cour des petits

Budget 2021

La Communauté de Communes du Pays des Achards a proposé,



PARTICIPATION AUX JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

La municipalité a participé pour la première fois aux journées européennes du patrimoine les samedi 19 et dimanche 20 septembre.

Pas moins de 200 visiteurs sont venus découvrir le patrimoine girouardais : l'Eglise Saint-Généreux, le Château Gaillard, le pigeonnier et son four à pain, les fontaines de la Minerie et du Lavarie avec son lavoir, la croix Hosannière, la mairie, sans oublier le parcours pédagogique du P'tit Val Gaillard.

La commission Patrimoine, épaulée par Paqui GAUTIER et Marithé BONNEAU, a proposé des visites guidées par des bénévoles et des élus municipaux présents sur site, le samedi de 10h à 18h et dimanche de 11h à 16h.

Les élèves de l'école ont également participé à cet événement en exposant, au sein du pigeonnier, leurs œuvres d'art visuel dans un décor de salle de classe d'autrefois. Un grand merci à l'équipe enseignante pour sa collaboration !

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque fonctionne en réseau avec les 9 autres bibliothèques de la Communauté de Communes du Pays des Achards.

Horaires d'ouverture

La bibliothèque est accessible durant les horaires d'ouverture de l'Agence postale communale.

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 10h30 > 12h / 15h > 17h

Mercredi : 10h30 > 12h / Samedi : 10h à 12h

Les bibliothèques du réseau sont ouvertes à tous, sans obligation d'inscription. La consultation sur place des documents et l'accès aux animations sont libres et gratuits.

Inscription

Si vous souhaitez emprunter des documents, il est nécessaire de s'inscrire et de retirer une carte d'abonné, remise gratuitement et donnant accès aux ouvrages de toutes les bibliothèques du réseau.

Vous pouvez emprunter, pour une durée de 3 semaines :

- 8 imprimés (livres ou revues)
- 2 CD

Les nouveautés « coups de cœur »

Adultes :

« 13 » Steve Cavanagh. Le tueur se cache parmi les jurés.

« Un bonheur que je souhaite à personne » Samuel Le Bihan. Laura se bat pour élever seule ses enfants dont son second est un garçon atteint d'autisme.



Enfants :

« *Le lion qui avait perdu sa queue* » Papa Chouch – Yannick Vicente. Une histoire sur la tolérance, l'acceptation de soi et la différence.

« *N.E.O* » Michel Bussi. Dans un monde où les adultes ont disparu, deux bandes rivales ont survécu au cataclysme. A partir de 12 ans.

Spécialité : Livres en gros caractères.

Contact :

bibliotheque.gir@cc-paysdesachards.fr

www.bibliothequesdesachards.net

 Bibliothèques du Pays des Achards

E-médi@, la médiathèque en ligne

La médiathèque numérique e-média est un service proposé par le Département de la Vendée à tous les usagers inscrits dans les bibliothèques du réseau départemental.

Vous pouvez retirer gratuitement votre carte e-media dans l'une des bibliothèques du Pays des Achards.

Vous accédez à un large choix de contenus : films, livres numériques, musiques, formations... gratuitement et en nombre illimité.

Retrouvez également sur emedia.vendee.fr l'actualité et les événements proposés au sein des bibliothèques.

UNE NOUVELLE ORGANISATION POUR LA COMMISSION VIE SOCIALE

Nous souhaitons maintenir les activités inhérentes au CCAS bien que celui-ci n'ait plus lieu d'être dans les communes de moins de 3 500 habitants. C'est pourquoi nous avons fait le choix d'instaurer la commission Vie Sociale dont l'objectif est de contribuer au lien social et autres actions solidaires.

Cette année la distribution des colis pour les aînés a pris une nouvelle forme. Ils ont été élaborés avec des produits locaux et accompagnés d'un dessin des enfants de l'école en accord avec la directrice Bettina PONTOIZEAU. Malgré la crise sanitaire

que subit notre pays, nous avons souhaité livrer les colis aux personnes âgées de plus de 70 ans. La distanciation physique et les gestes barrières de rigueur, n'ont pas empêché l'échange, la discussion et l'écoute.

Au total, 83 colis ont été distribués.

Nous apprécions la collaboration active avec l'école et nous remercions l'équipe enseignante et les enfants. La création d'un lien intergénérationnel est primordiale pour notre équipe.



PRÉVENTION SENIORS : LES ATELIERS « BIEN VIVRE CHEZ SOI »

Depuis janvier 2019, la Communauté de Communes du Pays des Achards assure la compétence prévention seniors en proposant des ateliers à destination des personnes de 60 ans et plus. Dans un climat convivial et bienveillant, ces ateliers ont pour but de donner aux seniors des conseils pour vivre sereinement leur avancée en âge et créer du lien.

En 2020, la commune a accueilli un atelier « conduite » et « informatique » dans la salle du Conseil.

Au programme, révision du code de la route, familiarisation avec l'outil informatique, navigation internet et envoi de mails.



Chaque semestre, le programme d'ateliers sera envoyé par courrier. Les personnes de 60 ans et plus, vivant à domicile, recevront le prochain dépliant début janvier, pour des ateliers qui se dérouleront de février à juin 2021. Comme l'ensemble des communes du Pays des Achards, Le Girouard accueillera de nouvelles thématiques.

Pour toute information, ou inscription, contactez Aline Drache, coordinatrice seniors :

07 84 37 39 25

a.drache@cc-paysdesachards.fr





Sainte-Flaive-des-Loups

D 80

Nieul-le-Dolent

L'Etessière

L'Aumondrie



0 100 200 m

LE GIROUARD

La commune

INDEX DES LIEUX-DITS

Andraudière (l')	C2	Goupières (les)	E3
Aufraire (l')	E4-5	Grande Benatrie (la)	D5
Augzière (l')	A4-B4	Guibretière (la)	C2
Aulière (l')	D5	Laurencière (la)	B4
Aumondrie (l')	C4	Mainzerie (la)	B3
Babonnière (la)	E5	Migné	B2
Bardonnaire (la)	B4	Morlière (la)	D4
Bel-Air	E5	Mottes (les)	A4
Belle Eugénie (la)	D5	Moulin de la Grande Benatrie (le)	D5
Bellevue	D2	Moulin du Puy Gaudin (le)	B4
Bourie (la)	E2	Noémie (la)	D3
Brochelière (la)	D2	Nouvelle Marandière (la)	E3
Brossardière (la)	D3	Petite Aufraire (la)	E5
Buchollière (la)	D4	Petite Benatrie (la)	B3
Carailière (la)	E4	Pognère (la)	D4
Chancellière (la)	C2	Puy Gaudin (le)	B3
Chaon	E4	Rabatellière (la)	B4
Croix au Roux (la)	D3	Rouillère (la)	E5
Epinay (l')	B3	Sapinière (la)	A4
Etessière (l')	C4	Simonière (la)	B3
Garlière (la)	A4	Vieille Marandière (la)	E4
Gaudin	B3	Vieux Chaon (le)	E3
Gautrechère (la)	C2	Vitalière (la)	A3
Gendronnière (la)	B4-C4	Yvonnière (l')	B4



Château Gaillard et l'église

LÉGENDE

	Vous êtes ici	C4
	Aires de pique-nique	C4
	Aire de service pour camping-car	C4
	Mairie	C4

CONTACTS

MAIRIE DE GIROUARD

1 rue du stade
85150 Les Achards
02 51 46 61 56
www.girouard85.com

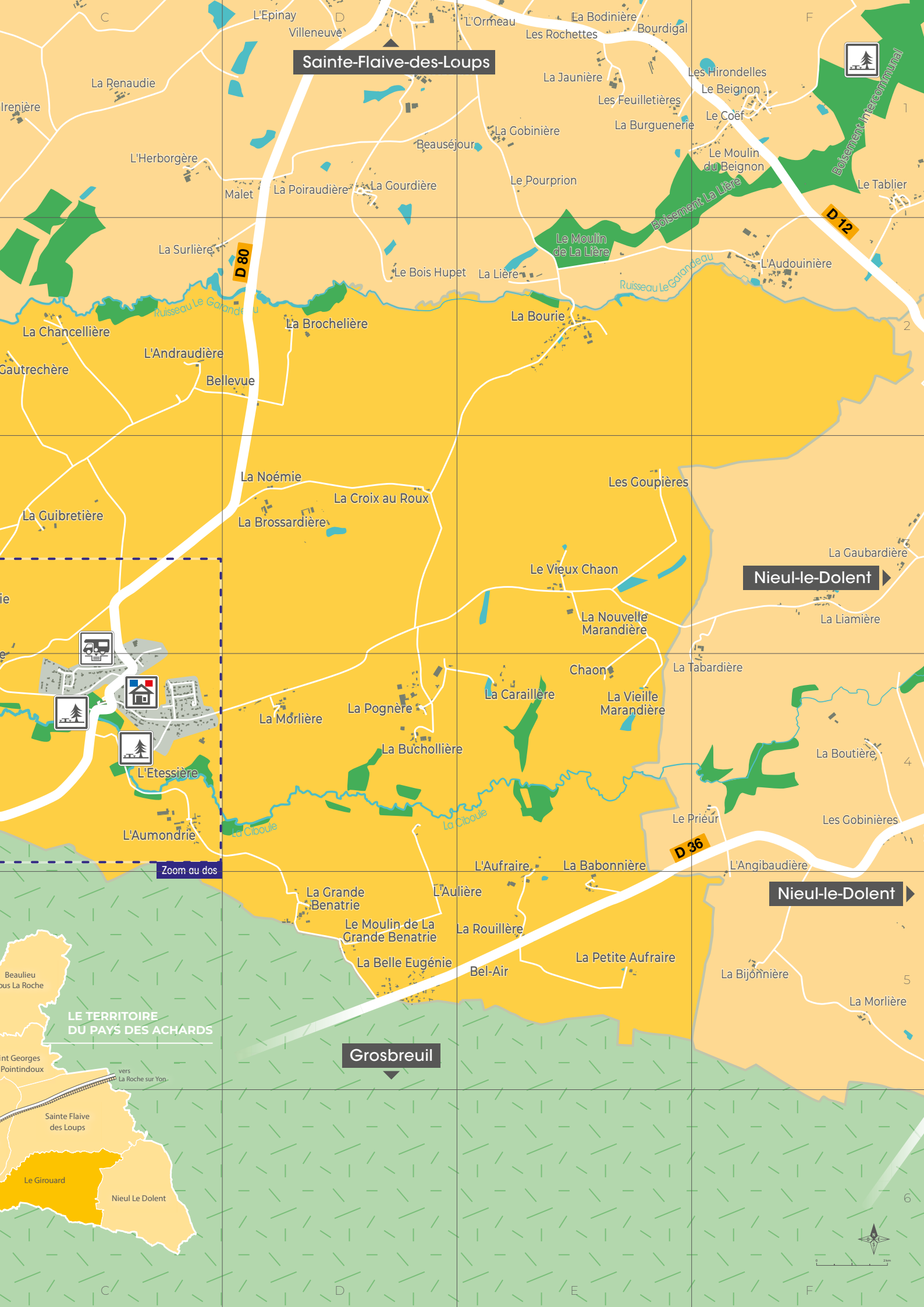
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DES ACHARDS

2 rue Michel Breton - CS 90116
85150 Les Achards
www.cc-paysdesachards.fr
02 51 05 94 49

OFFICE DU TOURISME DU PAYS DES ACHARDS

56 av. Georges Clémenceau
85150 Les Achards
www.achards-tourisme.com
02 51 05 90 49





LE GIROUARD

Le bourg

INDEX DES RUES

Acacias (Impasse des)	F3	Mésanges (Rue des)	C3
Acacias (Rue des)	E3-F3	Minerie (Rue de la)	E2
Aaubépines (Rue des)	E4	Rouges Gorges (Rue des)	C3
Châtaigniers (Rue des)	E3	Sainte Emilienne (Rue de la)	E4-F4
Château Gaillard (Impasse du)	D3	Saint-Généreux (Place)	D3
Ciboule (Rue de la)	C3-D3	Saules (Rue des)	E4-5
Forgerons (Rue des)	D2-3	Stade (Rue du)	D3-E4
Hirondelles (Rue des)	C3	Vieux Moulin (Rue du)	C3-D3
Jardins (Rue des)	D3	Vigne (Rue de la)	D3



Le parcours du P'tit Val Gaillard

LÉGENDE

Vous êtes ici	D3	Complexe sportif	E4	Aire de pique-nique	D4
Mairie	D3	Salle de sports	D3	Aire de pique-nique	D5
La Poste	E4	Salle socio-culturelle	D3	Aire de jeux	D4
Église Saint-Généreux	D3	Château Gaillard	D3	WC publics	D3
École primaire Pierre Marie Louis	E4	Aire de covoiturage	E4		
Bibliothèque	E4	Aire de service pour camping-car	D3		

CONTACTS

MAIRIE DE GIROUARD
1 rue du Stade
85150 Le Girouard
www.girouard85.com
02 51 46 61 56

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU PAYS DES ACHARDS**
2 rue Michel Breton - CS 90116
85150 Les Achards
www.cc-paysdesachards.fr
02 51 05 94 49

**OFFICE DU TOURISME
DU PAYS DES ACHARDS**
56 av. Georges Clemenceau
85150 Les Achards
www.achards-tourisme.com
02 51 05 90 49



LA COVID-19 ET NOTRE QUOTIDIEN

La crise sanitaire n'a épargné personne cette année 2020.

Des mesures sanitaires ont été prises au sein de la commune du Girouard telles que l'interdiction d'utilisation des salles, le port obligatoire du masque, l'interdiction de rassemblement... en lien avec les recommandations du Préfet de la Vendée.

Les membres de la commission Vie sociale se sont déplacés auprès des personnes de plus de 70 ans vivant seules. Le but de cette démarche est de créer du lien avec ces personnes isolées, de connaître leurs besoins, de savoir si elles sont entourées, si elles ont besoin de nos services pour les accompagner dans leurs démarches (courses, médecin...) mais également avoir une discussion, une écoute.

Prenez soin de vous, de vos familles et de vos voisins... Restons solidaires !

DÉPLACEMENTS ET ACCOMPAGNEMENTS SOLIDAIRES



Les membres de la commission Vie sociale, solidarité et citoyenneté étudient la possibilité d'un partenariat avec l'association VISA F de Sainte-Flaive-des-Loups pour aider les habitants dans leurs déplacements pour les besoins quotidiens : courses, rendez-vous médicaux, visites à la famille.

Une cotisation annuelle est demandée aux communes partenaires (tarif fixé en fonction du nombre de communes adhérentes).

Le transport solidaire est basé sur le bénévolat et l'échange. Il permet aux personnes de se déplacer pour les nécessités de la vie courante. Il vise aussi à faciliter la création de lien social et de solidarité. Il vient en complémentarité des aides de la famille et des services de transport existants (taxis, ambulances...) et ne s'y substitue pas.

Peuvent en bénéficier toutes personnes majeures, sans moyen de locomotion ponctuellement ou durablement, y compris les personnes handicapées en fauteuil.

Vous souhaitez devenir chauffeur solidaire ou avoir plus d'informations, n'hésitez pas à contacter la mairie.

Vous pouvez consulter la documentation de l'association sur le site de la mairie.

CENTRE DE SANTÉ INFIRMIER ADMR DES ACHARDS COËX ET SAINT-MATHURIN

L'association du CSI est gérée par un groupe d'administrateurs bénévoles qui encadre 10 infirmières diplômées d'état, 1 secrétaire et 1 agent d'entretien.

Présidente de l'association : Mme Marie-Christine SYRAS.

Les infirmières réalisent, tous les jours, dans le respect des gestes barrières, au Centre, aux horaires des permanences, ou à domicile, les soins infirmiers prescrits par un médecin tels que les prises de sang, injections, vaccins, pansements, distribution des médicaments, tests PCR COVID et antigéniques...

Actions de prévention réalisées en 2020 : « Mars Bleu » dépistage du cancer colorectal et COVID 19

Accueil physique (à La Mothe-Achard) et téléphonique : du lundi au vendredi de 9h à 16h30.

Les soins sont assurés sur prescription médicale et sur rendez-vous, à domicile et au Centre.

Les soins sans RDV sont assurés au Centre à La Mothe-Achard et à Coëx : du lundi au samedi de 12h à 12h30.

Permanence de Saint-Mathurin : 2 rue des Mûriers
85150 Saint-Mathurin - 02 51 05 66 44

CSI des Achards, Coëx et Saint-Mathurin :
12 place Michel Vrignon Espace Michel Breton
La Mothe-Achard - 85150 Les Achards - 02 51 05 66 44

UNE AIDE À DOMICILE PROCHE DE CHEZ VOUS

L'association locale ADMR de Sainte-Flaive-des-Loups intervient sur votre commune et propose des services à domicile pour les personnes âgées, les personnes en situation de handicap ainsi que les familles : entretien du logement, aide à la personne, téléassistance, livraison de repas, garde d'enfants à domicile...

Des services répondant aux besoins de chacun grâce à nos 10 salariées que la crise sanitaire a mis en lumière par leur engagement de tous les jours auprès des personnes fragiles.

L'ADMR, ce sont aussi des bénévoles qui, par leur présence, apportent un soutien aux personnes isolées et en perte d'autonomie. Nous recherchons activement des bénévoles pour réaliser des appels de convivialité et des visites à domicile.

Nous souhaitons apporter plus et mieux à ceux qui nous font confiance. La qualité de notre service est une préoccupation constante.

**Venez nous rencontrer dans notre nouveau local !
Nous vous accueillons du lundi au vendredi de 9h à 12h (et sur rendez-vous en dehors de ces horaires).**

**17 place Michel Vrignon
La Mothe-Achard - 85150 LES ACHARDS
02 51 20 31 77 - paysdesachards@admr85.org**



ASSOCIATION VALENTIN HAÛY – COMITE DE VENDEE

Avec les aveugles et les malvoyants

39 bis rue de la Marne - BP 639
85016 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX

☎ 02 51 37 22 22
✉ comite.vendee@avh.asso.fr
🌐 <http://larochesuryon.avh.asso.fr>
📘 valentinhaulylarochesuryon

Du lundi au vendredi de
13h30 à 17h00

Président : Jean-Marie
BERTHELIN



ASSOCIATION FNATH

Fédération Nationale des Accidentés du Travail et Handicapés.

La FNATH est une association qui est à votre service pour vous accompagner et vous défendre dans vos droits pour tous les accidents de la vie, pour toutes les catégories socio-professionnelles.

Le service de conseil et défense vous informe sur vos droits, vous accompagne dans vos démarches administratives, vous défend et établit vos recours, vous assiste devant le Tribunal de Grande Instance (TGI), Cour d'Appel (CA), vous assiste dans la procédure en cas de licenciement.

L'accompagnement social: aide à l'emploi, aide à la constitution de dossiers (retraite, réversion, pénibilité, MDPH, veuvage, déclaration fiscale, etc), demandes de subventions (aide humaine, aide technique, etc).

Les juristes du groupement de la Vendée ainsi que nos avocats sont à vos côtés tout au long de la durée de l'étude et de la clôture de votre dossier. A noter qu'une cotisation juridique vous est demandée tout le temps que durera l'étude procédurale de votre dossier (uniquement si votre dossier doit être jugé). Une cotisation vous est demandée lors de votre inscription, celle-ci va du 1er novembre de l'année en cours jusqu'à fin décembre de l'année suivante; cette cotisation est renouvelable annuellement.

**Contact : 101 rue Proudhon 85000 LA ROCHE-SUR-YON
02 51 37 06 15 - contact@fnath85.fr**

ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG



L'association des donneurs de sang bénévoles des Achards existe depuis février 1994.

Le but de notre association est de promouvoir le don du sang qui sauve de nombreux blessés et malades car les besoins en produits sanguins sont de plus en plus importants.

Nous tenons à remercier les maires du Pays des Achards pour leur soutien et le prêt gratuit des salles pour nos missions auprès des donneurs.

Les remerciements s'adressent également aux partenaires sans qui, nous ne pourrions fonctionner.

Toute personne âgée de 18 à 70 ans, en bonne santé peut donner son sang soit aux collectes (voir liste ci-dessous) ou à l'Etablissement Français du Sang situé dans l'enceinte du centre hospitalier de La Roche-sur-Yon.

Toutes les mesures de précaution sont mises en œuvre sur les collectes de sang pour éviter les risques de transmission du virus avec le port du masque obligatoire pour tous, accompagné de

mesures de distanciation et d'hygiène renforcées.

L'EFS propose la prise de rendez-vous dans presque tous les lieux de collecte. Cela permet de réduire le temps d'attente et de mieux gérer la prise en charge de chaque donneur dans le respect des mesures de distanciation. Pour programmer votre prochain don, rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr ou sur l'appli Don de sang.

Toutes les collectes pour le Pays des Achards auront lieu à l'Espace Culturel de la Mothe-Achard de 15h30 à 19h30.

Mardi 5 janvier 2021 / Jeudi 4 et 11 mars 2021 / Lundi 17 et jeudi 27 mai 2021 / Jeudi 29 juillet et mardi 3 août 2021 / Mercredi 29 septembre et mardi 5 octobre 2021 / Jeudi 9 décembre et mardi 14 décembre 2021.

Le meilleur accueil vous est réservé ainsi que nos sincères remerciements.

Pour plus de renseignements :

Centre de transfusion de La Roche-sur-Yon - 02 51 44 62 34

**Franck OIRY - 12 rue Rabelais 85150 LES ACHARDS
02 51 38 66 83 - franck.oiry@orange.fr**

CONTACT



Vous recherchez du travail : nous recrutons !

Nous proposons différents contrats adaptés à vos souhaits, avec des temps de travail choisis, et aménagés selon vos besoins.

Nous offrons un large choix d'activités pour répondre aux compétences de chacun. Prenez rendez-vous avec nos bureaux, nous étudierons ensemble l'emploi qui vous convient le mieux.

478 personnes ont travaillé pour CONTACT en 2019.

Vous êtes un particulier, une entreprise ou une association : soutenez notre action !

Confiez-nous vos travaux de ménage, jardinage, manutention, entretien de locaux, débarrassement, travaux du bâtiment...

Les travaux sont réalisés sous le contrôle d'un responsable technique. Demandez une estimation, c'est gratuit et sans engagement !

L'association CONTACT peut vous faire bénéficier de la réduction ou du crédit d'impôts pour 50 % du montant des travaux, dans le cadre des emplois familiaux.

En faisant appel à l'association pour tous vos travaux, vous contribuez à l'insertion par le travail.

1614 clients nous ont accordé leur confiance en 2019.

Pour nous joindre :

**77 rue Georges Clemenceau
La Mothe-Achard - 85150 LES ACHARDS
02 51 05 91 79 - www.contact85.fr**

CENTRE DE SECOURS DE NIEUL-LE-DOLENT



Le centre de secours a vécu une année inédite en raison de la pandémie de la COVID 19.

En effet nous avons dû rapidement nous adapter aux conditions sanitaires exigées dans le but de nous protéger mais aussi de protéger les victimes prises en charge.

Cela a eu pour conséquence également l'annulation des différentes manifestations initialement prévues et notamment notre traditionnelle Sainte Barbe (initialement prévue sur la commune de Grosbreuil) qui est habituellement le jour où nous réalisons le bilan de notre activité sur l'année écoulée devant notre population.

Notre activité opérationnelle s'est vue réduite, notamment durant la période du 1^{er} confinement et nous ne pouvons que nous en réjouir.

Malheureusement à la suite du déconfinement au printemps dernier, nous avons été confrontés à des situations graves voire même mortelles notamment sur les accidents routiers.

Bilan sur période identique (1^{er} novembre-31 novembre)

2020 : 379 interventions. 2019 : 413 interventions.

L'effectif au 1^{er} janvier 2021 est de 33 sapeurs-pompiers volontaires :

- **Recrues :** Florian VASSAL (Mutation du CSP La Roche-sur-Yon), Alexandre COLLEAUX (La Boissière-des-Landes), Bertrand LACAULE (Nieul-le-Dolent), Dorian BECAUD (Nieul-le-Dolent).

- **Cessation d'activité :** Romain GUILHEMJOUAN

- **Mutations :** Laetitia HILLAIRET (mutée au CS Saint-Denis-la-Chevasse), Gael BAUCHET (muté au CS L'Herbergement)

- **Retraites :** Christophe CHAIGNE (30 ans de service) promu au grade Lieutenant honoraire, Olivier VINCENT (25 ans de service) promu au grade Lieutenant honoraire, Cédric POTEREAU ayant cessé son activité en 2019 promu au grade d'adjudant honoraire,

Ces 3 anciens sapeurs-pompiers vont également recevoir leur casque F1, reconnaissance faite par le chef de centre pour leur dévouement et le temps passé au sein des sapeurs-pompiers de Nieul-le-Dolent.

Les Promus et décorés de l'année 2020 :

- **Grades :**

- Mickael BECAUD est promu au grade de Capitaine et reçoit l'insigne chef de Centre échelon Or pour 10 ans de commandement.

- Régis BARITEAU est promu au grade de Lieutenant (Adjoint au chef de Centre).

- Olivier Hubert est nommé au grade de Sergent.

- Mélanie UVETEAU et Marine VINCENT sont promues au grade de Caporal.

- Léo PITON et Nolwenn GIROUD sont promus 1^{ère} Classe et reçoivent la fourragère départementale pour titularisation.

- **Médailles :**

- Mathieu JAULIN et Stéphane PIROT reçoivent la médaille d'argent des sapeurs-pompiers pour 20 ans de service.

- Olivier HUBERT reçoit la médaille de Vermeil des sapeurs-pompiers pour 10 ans de service.

Recrutement : Contactez le SDIS de la Vendée / La Mairie de Nieul-le-Dolent / Le Centre de Secours de Nieul-le-Dolent (Informations sur l'activité de Sapeur Pompiers Volontaires).

Nous avons également une pensée émue pour Lucien GOUPILLEAU, ancien sapeur-pompier du centre, qui nous a quitté en septembre dernier.

« En ces temps si difficiles, notre premier devoir est la solidarité humaine ».

Nous tenons à vous souhaiter tous nos vœux de bonheur et de réussite pour l'année 2021.

**Le Chef du Centre de Secours de Nieul-le-Dolent,
Capitaine Mickael BECAUD.**

PROTECTION CIVILE DU PAYS DES ACHARDS



La Protection Civile c'est trois grands axes : Aider, Secourir, Former.

La Protection Civile du Pays des Achards regroupe 18 secouristes, du stagiaire au premier secours en équipe niveau 2, remis à nouveau

régulièrement dans l'année afin de toujours être opérationnels sur les différentes manifestations. Nous pouvons aussi être appelés lors de différentes missions pour le soutien des populations.

Lors de cette crise sanitaire, la Protection Civile a rempli son rôle de soutien à la population en répondant aux différents appels comme :

- La distribution de masques et gants dans les établissements médicaux du secteur.
- Accompagnement des familles dans les EPHAD.

- Dépistages du COVID 19 dans différentes villes.

Les Dispositifs Prévisionnels de Secours ont repris comme le Coudriou (poste appartenant aux Achards) et actuellement le Vendée Globe. Les formations ont recommencé au sein de l'antenne ainsi que pour le grand public.



Projets 2021

- Continuité des formations internes et externes.
- Reprise des Dispositifs Prévisionnels de Secours grâce aux différentes associations qui maintiennent leurs manifestations.
- Répondre aux éventuels besoins de soutien à la population.

**Responsable d'antenne :
Thierry SOULIARD**

Impasse de l'Atlantique 85150 Les Achards
paysdesachards@protection-civile-vendee.org
06 38 67 56 93 Protection Civile de Vendée



COMITÉ DES FÊTES

Pour cette année 2020 toute particulière pour toutes et tous, le Comité des Fêtes dresse un bilan contrasté.

En janvier, le traditionnel café du dimanche s'est transformé en café du vendredi, soirée chaleureuse et bon enfant, avec un point restauration proposé en partenariat avec Bocalement Vôtre. Un autre café du dimanche a également été ouvert en février avec l'aide de l'APE.

Le mois de février a pu voir éclore le projet de Rock à Block Winter dans la salle socio-culturelle. Un festival de musique rock avec 4 groupes de divers horizons. Plus de 200 personnes ont été accueillies dans une ambiance conviviale et festive, en partenariat pour les petits creux avec l'Ardoise du Tatoué.

Malheureusement, elles ont été nos seules manifestations de l'année.

En raison de la pandémie et des contraintes sanitaires, le Comité des Fêtes du Girouard a été contraint d'annuler la fête des voisins, l'édition estivale de Rock à Block initialement prévue le



25 juillet, la soirée de remerciement des bénévoles et sponsors, ainsi que tous les autres cafés du dimanche.

Pour l'année 2021, l'association garde le cap et la motivation et espère pouvoir à nouveau proposer ces manifestations. Elle souhaite également revenir à son premier objectif : fédérer les associations de la commune. Pour cela, chaque association sera dorénavant représentée au sein du Comité des Fêtes. Une création de l'association Rock à Block, qui serait uniquement dévolue à l'organisation des festivals, est également à l'étude.

Bien sûr, toutes les personnes souhaitant rejoindre le groupe du Comité des Fêtes seront les bienvenues. En attendant, nous vous souhaitons une très bonne année 2021, prenez soin de vous et de vos proches.

Contact : Jérôme BONNEAU 06 08 54 32 59
comitedesfetesdugirouard@gmail.com

Bureau > Président : Jérôme BONNEAU

Vice-président : Xavier MALVAUD / Secrétaire : Amélie BOURON

Vice-secrétaire : Manuella MATHÉ / Trésorière : Stéphanie BOURON

Vice-trésorier : Christophe CHAMARRE

Membres : Angélique CHEVRIER, Romaric CHARIAUD, Grégory MATHÉ



SOCIÉTÉ DE CHASSE

La société de chasse du Girouard a tenu son assemblée générale le 13 septembre, elle se compose pour la saison 2020/2021 de 26 sociétaires et de 2 actionnaires.

Nous avons pu organiser notre traditionnel repas des chasseurs, avant le premier confinement, celui-ci a toujours un succès auprès de vous, mais malheureusement notre journée de la pêche à la truite a dû être annulée.

La chasse est un loisir, les chasseurs qui la pratiquent sont des gens responsables et des amoureux de la faune et de la flore, qu'ils préservent. Pour la sécurité de tous, lors des battues, une signalisation est posée sur les chemins et les routes, et tous les

chasseurs sont équipés d'une tenue orange fluorescente.

Pour l'année prochaine, suivant l'actualité, le repas des chasseurs se déroulera le 6 mars ou sera remplacé par un repas à emporter. La pêche à la truite est programmée début juin.

Dans ce contexte très particulier, tous les membres de la société de chasse du Girouard vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour l'année 2021.

Contact : 06 68 01 46 55

Bureau > Président : Benoît TRAINEAU

Vice-président : Aimé CALLEAU / Secrétaire : Serge ORDONNEAU

Trésorier : William MESSE / Membres : Jean-Charles

GUILBAUD, Claude TRIOMPHE, Pierre GABORIT

CLUB DE L'AMITIÉ

2020 restera une année très particulière. Le club de l'amitié a tenu son assemblée générale en janvier : nous sommes 60 adhérents et avons plein de projets pour 2020. Nous avons organisé, comme d'habitude, notre bal en février et en septembre, nous avons eu plaisir à nous retrouver pour un pique-nique chez Gilles et Colette Elineau, aux Mottes, et la pêche à pied à Damgan. Par contre, des activités ont dû être annulées, comme la pêche du printemps, le bal d'août, le repas de fin d'année et bien sûr, nos parties de cartes tous les 15 jours.

Pour 2021, nous espérons la reprise d'une activité plus normale. Nous vous informerons en début d'année. Bonne année à tous !

Contacts : Lucette BOURON - 02 28 85 09 33

Pierre DOUIN - 02 51 46 61 58

Bureau > Présidente : Lucette BOURON

Secrétaire : Pierre DOUIN / **Trésorière :** Gilberte BONNEAU

Activités : parties de cartes 2 jeudis après-midi par mois et sorties ponctuelles tout au long de l'année



L'ÉLAN GIROUARDAIS

Après 13 ans d'existence « Cours et marche » change de nom et devient « L'Élan Girouardais ».

Nous souhaitons redynamiser la commune en proposant diverses activités comme le running, la marche, la gym, du loisir créatif, girou'art et une section junior afin de répondre aux besoins des habitants de la commune et aussi à ceux des communes voisines.

- **La gym :** le lundi de 9h30 à 10h30 et le mercredi de 20h à 21h à la salle de sport animée par un coach.
Jocelyne MATHÉ au 06 10 37 67 35.
- **La marche :** le jeudi à partir de 9h30 et le dimanche à 9h30 pour des sorties de 1h à 2h. RDV parking en face de la salle des fêtes. Marie-Thérèse BONNEAU au 06 87 34 29 51.
- **Les loisirs créatifs :** 1 mardi/2 de 14h/14h30 à 17h. Lorette ROUX au 06 47 06 30 38

- **Le running :** le mercredi à 19h animé par un coach diplômé et le dimanche à 9h15 encadré par un élan.

Julien

TRICHET au 06 88 77 54 40.

- **Girou'art :** activité qui a pour but de promouvoir l'art naturel.
Jérôme BONNEAU au 06 08 54 32 59
Angélique CHEVRIER 06 37 73 44 73

- **Section junior :**
Manuella MATHÉ 06 76 49 68 63
Pascaline BONNEAU 06 88 05 63 70

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter.

Nous proposons également des stages enfants/ados pendant les vacances scolaires.

PS : Le 14 juillet une course remplacera la traditionnelle « Marche Gourmande », ce sera « le Trail de la Ciboule ». Plusieurs distances seront proposées ainsi qu'une randonnée.

Bureau > Président : Jérôme BONNEAU / **Vice-président :** Anthony BERNARD / **Secrétaire :** Julien TRICHET / **Vice-secrétaire :** Marie-Thérèse BONNEAU / **Trésorière :** Jocelyne MATHÉ / **Vice-trésorière :** Danielle GAUTIER
Membres : Manuella MATHÉ, Lorette ROUX, Daniel BONNEAU, Pascaline BONNEAU, Christelle GABORIT





Associations

UNC – AFN SOLDATS DE FRANCE



L'année 2020 a été pour notre association synonyme d'adaptation. En effet, si la situation exceptionnelle que nous connaissons tous a contraint l'UNC à se réunir une seule fois, lors de l'assemblée générale du 8 février 2020, elle n'a pas pour autant empêché l'association de remplir son devoir. La traditionnelle grillade de juillet, ainsi que le pique-nique du mois d'août ont dû être annulés, tout comme les manifestations départementales. Par ailleurs, les cérémonies ont pu avoir lieu, dans le respect des règles sanitaires. C'est pourquoi la commémoration du 8 mai a été organisée par nos élus, avec un dépôt de gerbe au monument aux morts en comité restreint. Il en a été de même pour la cérémonie du 11 novembre, où

Gaëtan FAVENNEC et Thomas ROUILLIER ont été présents avec le drapeau « Soldat de France ».

En ces temps où la solidarité entre citoyens est plus importante que jamais, les membres de l'association se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne année 2021.



Après cette parenthèse de plusieurs mois, je souhaite de tous vous revoir à nos commémorations comme à l'habitude, afin que chaque girouardaise et girouardais puisse faire perdurer encore longtemps le devoir de mémoire.

Contact : 02 51 46 61 69

Bureau > **Président** : Louis GRIT / **Secrétaire** : Michel CHAIGNE
Trésorier : Marc DURANTEAU / **Effectif** : 45



ENTENTE SPORTIVE GROSBREUIL GIROUARD



L'entente sportive de Grosbreuil Girouard est née de la fusion des clubs de nos deux communes. Riches d'une belle expérience, depuis trois saisons maintenant au niveau des jeunes, nous avons décidé d'unir nos forces pour construire un nouveau club et pérenniser les valeurs actuelles. Ce projet

offre de nombreux intérêts, à la fois sportifs, éducatifs, au niveau des infrastructures mais aussi sur les aspects des ressources et finances qui sont essentielles pour la santé économique du club. Nous savons que l'école de football est indispensable pour que ce nouveau club puisse exister dans le temps. Nous souhaitons continuer de consolider la base de notre pyramide sportive et c'est une belle satisfaction de vous annoncer la signature d'une vingtaine de nouveaux jeunes joueurs.

170 licenciés constituent ce nouveau club et nous possédons 4 équipes séniors (D1, D3, D4) dont une de futsal (D2).

Aussi, toutes les catégories jeunes sont représentées. Les équipes de U15 et U18 sont en entente avec nos clubs voisins de La Mothe-Achard et Sainte-Flaive-des-Loups.

Pour les plus jeunes, notre école de football est riche de 40 jeunes joueurs et d'une équipe en U13.



Corentin THOMAS et Warren GOGÉON représentent le club tous les dimanches en étant arbitres officiels.

Un nouvel organigramme a été voté lors de la première séance du nouveau conseil d'administration qui est constitué d'une trentaine de personnes.

Manifestations pour 2021 : Pêche à la truite (06/03),
Repas à emporter (10/04), Ball-trap (03 + 04/07),
Boules en bois (10/07)

Pour conclure, dans les conditions sanitaires si particulières que nous connaissons toutes et tous, nous ne savons pas, à cette date, si nous pourrions pratiquer notre sport favori toute la saison. Il est de notre devoir de rappeler à notre grande famille sportive que ce virus peut avoir des conséquences dramatiques dans notre entourage ainsi qu'au niveau professionnel.

Excellente saison à toutes et tous et surtout prenez soin de vous. Sportivement,

Contacts : 06 32 18 20 08, 06 62 92 17 67
clubesgg2020@gmail.com

f Entente Sportive Grosbreuil Girouard

Bureau > **Présidents** : Régis THOMAZEAU, Maxime HILT
Secrétaires : Mélanie CHARIÉ, Cyril BOISSONNOT,
Jean-François HILLAIRET / **Trésoriers** : Mélissa PICHARD,
Samuel LUCAS / **Effectif** : 175

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Composée de parents d'élèves bénévoles, l'APE de l'école publique du Girouard a pour but d'organiser des manifestations conviviales et fédératrices pour les enfants et leurs familles, dont les bénéfices seront réinvestis dans le développement d'activités scolaires et extra-scolaires.

En cette année un peu particulière, avec les restrictions liées à la Covid-19, nous vous proposerons un programme de manifestations un peu allégé, mais qui ravira certainement vos enfants ! N'hésitez pas à nous suivre sur la page Facebook ou à nous laisser votre adresse email pour recevoir les différentes informations.

Nous remercions toutes celles et ceux qui se sont investis dans nos activités et qui continuent à nous soutenir : la municipalité, l'équipe pédagogique, le

comité des fêtes, l'ESG et toutes les personnes ayant participé aux manifestations. Si vous souhaitez nous rejoindre ou participer à l'organisation de nos événements, n'hésitez pas à nous contacter, nous vous accueillerons avec plaisir !

Au plaisir de vous retrouver lors de nos prochaines manifestations !

Contact : 06 86 94 35 03

ape.ecoledugirouard@gmail.com

f APE, Association des Parents d'Elèves Le Girouard



Bureau > Présidente : Sandra GALARNEAU / Vice-président : Xavier MALVAUD / Secrétaire : Florise PRAUD / Vice-secrétaire et responsable de la

page Facebook : Cécile AVEROUS / Trésorier : Jérémie GUILLoux / Vice-trésorière : Claire MATHÉ / Membres : Maxime ROUSSY, Romain LAMARCHE



PONGISTES SPORTIFS GIROUARDAIS



Cette année, le club des Pongistes Sportifs Girouardais réunit 12 licenciés.

Nous avons débuté la saison 2020/2021 avec 1 équipe qui évolue en division 3 du championnat départemental. Le club espère maintenir cette équipe dans sa division et réengager la

deuxième équipe en deuxième phase.

Les matchs se déroulent le dimanche matin à partir de 9h. Les entraînements ont lieu le mardi et le vendredi soir à partir de 20h30. Les horaires peuvent être aménagés en fonction des joueurs.

**Phase 2 : 24/01/2021 - 07/02/2021 - 14/03/2021 - 28/03/2021
11/04/2021 - 18/04/2021 - 09/05/2021**

A l'instant où nous écrivons ces lignes, le championnat est interrompu en raison des mesures sanitaires. Nous ne savons pas quand et surtout s'il reprendra !

Quoiqu'il en soit, les Pongistes Sportifs Girouardais mettent du cœur à faire vivre ce club dans une ambiance festive et dynamique, alors n'hésitez pas à venir nous encourager, et

pourquoi pas participer en prenant une licence, votre présence sera toujours la bienvenue.

Pour conclure, tous les membres du club des Pongistes Sportifs Girouardais se joignent à moi pour vous souhaiter tous nos vœux pour cette nouvelle année 2021.

Contacts : Tony BOUVET, 06 86 30 00 46

Christophe ROSTANT, 06 61 15 09 65

**Bureau > Président : Tony BOUVET
Secrétaire : Christophe ROSTANT
Trésorier : Olivier VIOLEAU / Effectif : 12**



PAROISSE « SAINT JOSEPH DU GARANDEAU »

Le Girouard / Sainte-Flaive-des-Loups / Nieul-le-Dolent

Des permanences sont assurées dans les presbytères de :

Nieul-le-Dolent : le samedi de 10h30 à 12h.

Sainte-Flaive-des-Loups : le mardi de 10h30 à 12h.

En dehors de ces heures, on peut téléphoner au presbytère de Nieul-le-Dolent et laisser un message si le prêtre est absent.

Lieux et horaires des messes

Les messes sont célébrées le dimanche matin, à 10 h 30 dans l'une des églises de la paroisse (Nieul-le-Dolent, Sainte-Flaive-des-Loups ou Le Girouard). Pour les horaires et les lieux, consulter le calendrier disponible près de l'entrée de l'église.

Indications pratiques concernant certaines demandes paroissiales

BAPTÊMES

- **Pour les enfants de 0 à 3 ans**, les inscriptions se font dans les presbytères au moins deux mois avant la date prévue par la famille. Pour les enfants de 3 à 7 ans, voir avec le prêtre comment vivre la préparation du Baptême. Il y a un dimanche de baptêmes par mois, dans l'une des églises de la paroisse (au Girouard : 14 mars et 20 juin 2021)
- **Pour les enfants en âge scolaire**, faire les demandes en début d'année scolaire. La préparation se fait sur un an, avec les enfants et les parents.
- **Pour les jeunes et les adultes**, le Baptême se prépare avec un petit groupe d'accompagnement.

CATÉCHÈSE

Pour les enfants scolarisés en école publique, s'adresser au prêtre de la paroisse.

PREMIÈRE COMMUNION

Elle se célèbre après 2 années de catéchèse. En 2021, elle aura lieu le dimanche 30 mai à Sainte-Flaive-des-Loups ou le dimanche 6 juin à Nieul-le-Dolent.

MARIAGES

Les couples qui envisagent de se marier à l'église, sont invités à réfléchir à l'engagement qu'ils vont prendre et à sa signification religieuse. Pour cela, il est bon de s'inscrire dans les presbytères un an avant la date envisagée. La préparation comprend une rencontre avec d'autres couples et deux ou trois rencontres avec le prêtre qui célébrera le mariage.

SÉPULTURES

Les Pompes funèbres prennent contact avec le prêtre ou les personnes qui préparent les sépultures pour déterminer l'heure de la célébration. Des personnes de la paroisse préparent la sépulture avec la famille et elle est assurée par le prêtre ou par des laïcs qui en ont reçu la mission.

Contact :

L'abbé Roland Gautreau, curé de la paroisse, réside à Nieul-le-Dolent.

Tél. du presbytère :

02 51 07 90 62, avec répondeur

Mail : gautreau.roland@wanadoo.fr

CIBOIRE DES MALADES



Le ciboire des malades, conservé dans le coffre-fort de l'Eglise Saint-Généreux, est inscrit au titre des monuments historiques par arrêté n° 2020/DRAC/CRPA3/22 en date du 5 octobre dernier suite à l'avis favorable de la commission régionale du patrimoine et de l'architecture. Ce ciboire repose sur un haut pied qui pouvait aussi recevoir l'huile de sacrement des malades. Il est surmonté d'une croix tréflée rapportée et soudée. Ce dernier a été réalisé entre 1774 et 1775 par Charles PORCHER, maître-orfèvre actif à Paris entre 1761 et 1776.





Rendez - VOUS

Les sorties guidées de l'ADEV sur le parcours du P'tit Val Gaillard

Vous aimez vous balader dans la nature, écouter, observer et partager un moment de détente en famille ou avec des amis... Les sorties guidées apportent un regard naturaliste, permettent de découvrir et de comprendre la nature.

> MARDI 20 AVRIL

Plantes sauvages à croquer / 1 km sur chemin / 9h30 > 12h30

Une balade guidée pour apprendre à reconnaître les plantes sauvages comestibles et médicinales et en découvrir les bienfaits. Une demi-journée pour herboriser, faire une petite cueillette puis préparer un plat simple à déguster ensemble.

Prévoir carnet de notes et panier. **8 places.**

Tarifs : 18 € adulte et 15 € de 6 à 14 ans.

> LUNDI 3 MAI ET VENDREDI 20 AOÛT

Millefeuilles / 1 km sur chemin / 10h > 12h

Autrefois, les gens cuisinaient au quotidien les plantes sauvages. Mais peu à peu, nous avons oublié ce savoir pourtant ancestral. Cette balade gourmande est une redécouverte des plantes comestibles et médicinales.

Prévoir carnet de notes. **20 places.**

Tarifs : 6 € adulte et 3,50 € de 6 à 14 ans, gratuit – de 6 ans.

> MARDI 6 JUILLET

Insectes à vue / peu de marche, + + pour les enfants / 17h > 19h

Pour tous ceux qui veulent s'émerveiller et partager des moments passionnants de découverte et d'observation. Acteurs : Papillons, scarabées, criquets ... Nous apprendrons à regarder sans déranger. En fin de sortie, fabrication de nichoirs à insectes.

Avec filets à papillons et boîtes loupes... **20 places.**

Tarifs : 6 € adulte et 3,50 € de 6 à 14 ans, gratuit – de 6 ans.

RÉSERVATIONS OBLIGATOIRES sur le site www.adev-asso.fr. Le lieu précis de la sortie est indiqué lors de la réservation en ligne. Renseignements au 02 51 33 12 97.

Nouveauté
2021

Retrouvez
l'agenda sur
notre site web

www.girouard85.com



En raison de l'épidémie de Covid-19 et des mesures gouvernementales, les événements annoncés sont susceptibles d'être annulés ou reportés sans préavis. Aussi, nous vous invitons à vous rapprocher des organisateurs pour toute confirmation. Nous vous remercions pour votre compréhension.

FÉVRIER

> **SAM 27** : Concert ROCK A BLOCK
Winter - Comité des Fêtes

MARS

> **SAM 6** : Pêche à la truite - ESGG

Repas chevreuil / sanglier
Société de Chasse

AVRIL

> **SAM 10** : Repas à emporter - ESGG

MAI

> **SAM 8** : Commémoration de la fin de
la guerre 39-45 - UNC

> **VEN 28** : Fête des voisins
Comité des Fêtes

JUIN

Pêche à la truite * - Société de Chasse

Fête de la musique *

JUILLET

> **SAM 3 / DIM 4** : Ball-trap - ESGG

> **SAM 10** : Boules en bois - ESGG

> **MER 14** : Trail de la Ciboule
L'Elan Girouardais

> **SAM 24** : Festival Rock à Block
Summer Edition
Comité des Fêtes

AOÛT

> **DIM 15** : Bal - Club de l'Amitié

SEPTEMBRE

> **SAM 18 / DIM 19** : Journées du
Patrimoine

NOVEMBRE

> **JEU 11** : Commémoration de la fin de
la guerre 14-18 - UNC

> **SAM 20** : Repas dansant Joue de
Bœuf - Pongistes Sportifs
Girouardais

DÉCEMBRE

Animations de Noël *

*Date non définie à ce jour



LOCATION DE LA SALLE SOCIO-CULTURELLE

Les particuliers

Caution (location + ménage) : 1200€ + 200€

TYPE DE MANIFESTATION	TARIFS COMMUNE	TARIFS HORS COMMUNE	DURÉE DE LOCATION
Vin d'honneur	150€	250€	1 jour
Mariage (inclus le vendredi après-midi pour la préparation)	450€	800€	1 jour
	550€	1000€	2 jours
Fête de famille, anniversaire...	250€	400€	1 jour
	350€	600€	2 jours

Les associations

Caution (location + ménage) : 1200€ + 200€

TYPE DE MANIFESTATION	TARIFS COMMUNE	TARIFS HORS COMMUNE	DURÉE DE LOCATION
Manifestation lucrative	170€ + 80€ location cuisine	370€ + 80€ location cuisine	1 jour
Manifestation non lucrative avec repas (repas d'adhérents...)	150€ avec cuisine	250€ avec cuisine	
Manifestation non lucrative sans repas (arbre de Noël des enfants, vœux, galette)	Gratuit	250€	



LOCATION DE LA SALLE DU CHÂTEAU GAILLARD

Les particuliers

Caution (location + ménage) : 900€ + 100€

TYPE DE MANIFESTATION	TARIFS COMMUNE	TARIFS HORS COMMUNE	DURÉE DE LOCATION
Vin d'honneur	100€	150€	1 jour
Mariage, fête de famille, anniversaire...	150€	200€	1 jour
	250€	300€	2 jours

Les associations

Caution (location + ménage) : 900€ + 100€

TYPE DE MANIFESTATION	TARIFS COMMUNE	TARIFS HORS COMMUNE	DURÉE DE LOCATION
Manifestation lucrative	50€ + 30€ location cuisine	120€ + 30€ location cuisine	1 jour
Manifestation non lucrative (repas des adhérents, vœux, galette, réunions d'associations, AG)	Gratuit	100€	

Nota : la première manifestation à but lucratif est gratuite pour les associations communales.

LOCATION DE MATÉRIEL (MAIRIE)

Location Barnums (pour 2 jours)

Disponibilité de 4 barnums (2 de 3 x 3m et 2 de 6 x 3m)

	Associations du Girouard	• Particuliers (Le Girouard et extérieur) • Associations extérieures
Barnum 3 x 3	Gratuit avec caution	30 € l'unité + 300 € caution
Barnum 6 x 3		45 € l'unité + 450 € caution

Location de vaisselle

Verres à pied ou à cave, tasses, couverts

	Particuliers	Associations
Prix de location	forfait : 10€	Gratuit
Verres à pied	2 € le verre cassé	
Verres à cave	1 € le verre cassé	
Tasses	2 € la tasse cassée	

Modalités de réservation

Les réservations sont à faire auprès du secrétariat de la mairie au 02 51 46 61 56.

LOCATION DE MATÉRIEL (COMITÉ DES FÊTES)

MATERIEL	NOMBRE À DISPOSITION	TARIF DE LOCATION	CAUTION
Barnum de 3 x 3m	2	30 €	300 € l'unité
Barnum de 6 x 3m	2	45 €	450 € l'unité
Mange-debout	6	5 €	50 € l'unité
Table de 3m + 2 treteaux + 2 bancs	27	3 €	
Banc seul	54	0,50 €	
Percolateur	1 grand et 1 petit	5 €	
Bain-marie électrique	2	5 €	
Plancha au gaz ¹	1	5 €	
Réchaud au gaz ¹	2 simples et 1 double	5 €	
Plateau	180	0,10 €	Forfait de 50 €
Pichet alu	7	0,30 €	
1 lot de 20 couverts + 20 assiettes + 20 verres à pied + 20 tasses	7 lots	20 €	
1 lot de 20 couverts ²	7 lots	6 €	
1 lot de 20 assiettes	7 lots	6 €	
1 lot de 20 verres à pied	7 lots	6 €	
1 lot de 20 tasses	7 lots	6 €	

¹ non fourni sauf pour associations du Girouard / ² couverts = couteau + fourchette + petite cuillère

Précisions

- Ces tarifs s'appliquent aux locations effectuées par tous particuliers du Girouard ou de ses environs, et par les associations extérieures à la commune.
- Pour les associations du Girouard, le matériel est mis gratuitement à disposition.
- Un chèque de caution sera exigé pour toute mise à disposition de matériel (gratuite ou payante).

Contacts :

Réservation de matériel : Mme Lorette ROUX - 06 47 06 30 38 / Autres renseignements : M. Jérôme BONNEAU - 06 08 54 32 59



Carte nationale d'identité et passeport

Pour l'obtention ou le renouvellement des cartes d'identité et passeports, il est nécessaire de prendre contact avec une mairie équipée de dispositifs numériques de prise d'empreintes digitales. Nous vous invitons à vous rapprocher de la mairie des Achards (02 51 38 60 49), des Sables-d'Olonne (02 51 23 16 00) ou de La Roche-sur-Yon (02 51 47 47 47) afin d'obtenir un rendez-vous.

Certificat d'immatriculation

Les démarches de demande de certificat d'immatriculation (ex-carte grise) ne peuvent plus être effectuées en Préfecture ou en Sous-Préfecture. En effet, celles-ci ont été entièrement dématérialisées.

Afin de procéder à une telle demande, il convient de passer par l'une des deux options suivantes :

- Sur internet, auprès de l'ANTS : immatriculation.ants.gouv.fr
- Via un garage automobile agréé par la Préfecture

Inscription sur les listes électorales

Les élections départementales et régionales se dérouleront en 2021.

Les demandes d'inscription sur les listes électorales peuvent être déposées, au choix :

- en ligne sur le site service-public.fr
- auprès de l'accueil de la mairie

Une pièce d'identité et un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois vous seront demandés.

Recensement et Journée Défense Citoyenneté

Tout jeune français dès 16 ans doit se faire recenser auprès de la mairie de son domicile pour pouvoir participer à la journée défense et citoyenneté (JDC). A l'issue de la JDC, il reçoit une attestation lui permettant notamment de s'inscrire aux examens et concours de l'Etat (permis de conduire, baccalauréat...).

PACS

Le Pacte Civil de Solidarité peut se conclure dans la mairie du lieu de résidence de la commune ou chez le notaire. La démarche en mairie est gratuite.

Point Infos

Un Point Infos est installé à l'entrée du stade de football, celui-ci est destiné à recevoir vos annonces, publicités... Pour tout renseignement, merci de vous adresser à l'Agence Postale.

CAUE de la Vendée

LES CONSEILS GRATUITS
D'UN ARCHITECTE
POUR VOTRE PROJET ?

85 Vendée
caue
Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

Prenez rendez-vous avec le CAUE de la Vendée

Le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Vendée) est une association départementale, de conseil, d'aide à la décision, d'information et de formation, dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

Une de ses missions est de vous conseiller gratuitement en amont, pour la construction, l'extension ou la réhabilitation de votre habitation.



Déclarer vos ruches entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre

Tout apiculteur, qu'il soit amateur ou professionnel, est tenu de déclarer chaque année (entre le 01/09 et le 31/12) le nombre de ruches qu'il détient ainsi que leur emplacement, et ce, dès la première colonie d'abeilles en sa possession. A cette fin, un site de déclaration en ligne a été mis en place à l'adresse électronique suivante : mesdemarches.agriculture.gouv.fr. Pour les personnes n'ayant pas d'accès internet, la déclaration peut être faite à l'aide du cerfa n°13995 disponible en mairie.

Lutte contre les nuisibles

Chenilles processionnaires du pin

Depuis 2019, le mode opératoire pour demander l'intervention d'un technicien sur sa propriété a changé : plus besoin de s'inscrire en mairie, il suffit de se connecter au site www.polleniz.fr pour en faire la demande, avant le 30 septembre. L'intervention se déroulera à partir du mois de septembre et jusqu'en début d'année.

Rats, souris et taupes

Chaque année, la commune participe à la lutte collective des rongeurs commensaux (rats et souris) organisée par Polleniz 85. Du matériel de piégeage pour la lutte contre les taupes est également proposé. Les commandes de produits sont à faire auprès de la mairie avant la mi-septembre pour une distribution en octobre.

Frelons asiatiques

La destruction des frelons asiatiques sur notre territoire est prise en charge par la Communauté de Communes en partenariat avec Polleniz 85. Dès la découverte d'un nid :

- le signaler en mairie ou à la Communauté de Communes.
- le nid sera expertisé et détruit (le demandeur sera averti de l'intervention) par une entreprise habilitée.

Divagation des animaux

Les propriétaires d'animaux sont tenus de prendre toutes les mesures propres à éviter toute atteinte à la tranquillité du voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive. Il est important de tenir son chien en laisse. Il est interdit de laisser son chien errer sur la voie publique. Pensez à renforcer vos clôtures si ce dernier a tendance à fuguer. La divagation d'un chien est passible d'une contravention de 150 euros et met en péril la sécurité de chacun. (*art. L211-19-1 du Code rural*).

MAIRIE

1 rue du Stade
02 51 46 61 56
mairie@legirouard.fr
www.girouard85.com
le P'tit Val Gaillard

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h à 12h
1^{er} vendredi du mois : 14h à 17h

Service culturel : 06 02 06 02 63
serviceculturel@leptitvalgaillard-girouard.fr

BIBLIOTHÈQUE

bibliotheque.gir@cc-paysdesachards.fr
www.bibliothequesdesachards.net

COMMUNICATION

Agence postale

28 rue du Stade

Du lundi au vendredi de 10h30 à 12h et
de 15h à 17h. Samedi de 10h à 12h.
Mercredi 10h30 à 12h

Rappel des levées du courrier

Du lundi au samedi : 11h15

Presse

Tous les jours : vente du Journal Ouest-
France (1€10 et 1€35 le vendredi)

Tous les jeudis : vente du Journal des
Sables (1€50)

Tous les mois : vente du Sans-Culotte
(3€50)

Presse locale

Ouest-France : Gérard MERIEAU
06 16 31 27 76
garnachou@gmail.com

Journal des Sables : Antoine ERTUS
06 83 74 50 81
e.antoine.photographie@gmail.com

ENFANCE

Ecole Pierre Louis Marie Pannetier

24 rue du Stade
02 51 46 64 06
ce.0850327u@ac-nantes.fr

Directrice : Bettina PONTOIZEAU

Accueil périscolaire

26 rue du Stade - 02 51 98 12 05

VIE INTERCOMMUNALE

Communauté de Communes du Pays des Achards

2 rue Michel Breton - La Chapelle-Achard
85150 LES ACHARDS
02 51 05 94 49

contact@cc-paysdesachards.fr
www.cc-paysdesachards.fr

Office de Tourisme du Pays des Achards

56 rue Georges Clemenceau
La Mothe-Achard - 85150 LES ACHARDS
02 51 05 90 49
contact@achards-tourisme.com
www.achards-tourisme.com

SERVICES SOCIAUX

Assistante sociale et PMI

Centre Médico-social
Place du Général de Gaulle
La Mothe-Achard - 85150 LES ACHARDS
02 51 38 60 25

ADMR

Espace Michel Breton - Place Michel
Vrignon - La Mothe-Achard
85150 LES ACHARDS
02 51 20 31 77

Mission locale du Pays Yonnais

Lyse GUÉRIN, conseillère : 02 51 09 89 34
guerinl@mlpy.org

Les permanences ont lieu :

• Maison des Associations

2 imp. de l'Atlantique
ZA Sud La Mothe-Achard
85150 LES ACHARDS
Uniquement le jeudi matin sur RDV

• Association Contact

77 av. Georges Clemenceau
La Mothe-Achard - 85150 LES ACHARDS
Uniquement le jeudi après-midi sur RDV

ADIL

143 boulevard Aristide Briand
85000 LA ROCHE-SUR-YON
02 51 44 78 78

Conciliateur

02 51 38 60 49 - Permanence à la Mairie
de la Mothe-Achard le 2^e mardi du mois
de 9h à 12h

SANTÉ

Médecin de garde



Pharmacies (3237)

Grosbreuil : 02 51 22 64 27
Sainte-Flaive-des-Loups : 02 51 34 00 16
Nieul-le-Dolent - 02 51 07 91 94
La Mothe-Achard - 02 51 38 60 12

Hôpitaux

Hôpital Olonne-sur-Mer - 02 51 21 85 85
Hôpital La Roche-sur-Yon - 02 51 44 61 61
Hôpital Mazurelle - 02 51 09 72 72

Clinique Saint Charles La Roche-sur-Yon
02 51 44 44 44

Clinique Porte Océane Olonne-sur-Mer
02 51 21 15 15

NUMÉROS D'URGENCE

LES NUMÉROS
D'APPEL D'URGENCE
PERMETTENT DE JOINDRE
GRATUITEMENT
LES SECOURS PUBLICS
24H/24 & 7J/7

ACCUEIL PERSONNES
SANS ABRIS
115

VIOLENCES
FEMMES INFOS
3919

SAMU
15

GENDARMERIE
17

URGENCES
112

POMPIERS
18

SERVICE AUX
MALENTENDANTS
114

SIDA INFO SERVICE
0800 840 800

DROGUE, ALCOOL,
TABAC INFO
0800 23 13 13



PAYS



DES ACHARDS
chaque jour à vos côtés



La municipalité du Girouard remercie le
Photo Club Talmondaïs pour la mise à
disposition des clichés